

Coordination Urgence Migrants

Journée du 9 mars 2019 « Migrants : droit à la santé et accès aux soins »

www.facebook.com/pg/CoordinationUrgenceMigrants/videos/?ref=page_internal

vidéo numéro 2

MEDA (Médecine Et Droit d'Asile)

Voir aussi www.pread.info pour actualisation.

Adresse et téléphone :

<https://medalyon.org>

medalyon@orange.fr

les centres de consultations sont :

Maison Médicale de Garde place de Valmy (9ème)

04 78 43 25 65

Maison Médicale de Garde des Etats-Unis Av. Berthelot (8°)

Dispositif (s) :

2 centres de consultations avec 12 médecins bénévoles et 4 secrétaires

Mission(s) :

Etablir un certificat médical très circonstancié pour étayer le recours à la CNDA.

Public concerné :

Demandeurs d'asile dont la demande a été rejetée par l'OFPRA et qui ont subi des violences justifiant l'asile.

Modalités :

Le médecin prend connaissance du récit envoyé à l'OFPRA, des raisons du rejet, du recours envoyé à la CNDA et recueille les déclarations du requérant : description aussi précise que possible des sévices subis, recherche des séquelles psychologiques et des séquelles physiques. Des examens complémentaires et des avis spécialisés peuvent également être demandés.

La consultation peut durer deux heures car l'expression des souffrances infligées est un long et douloureux processus.

